

**Bâtir
une industrie
responsable**

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2025





Table des matières

	Mot de Madame Éliane Hamel	3
1	Présentation de la SQDC	4
	<ul style="list-style-type: none">• Contexte• Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activité	
2	Groupe de personnes responsables du Plan d'action	5
3	Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants	6
4	Obstacles cernés et mesures planifiées pour l'année 2024-2025	7
5	Bilan des mesures réalisées en 2023-2024	8
6	Reddition de comptes	16
7	Questions ou commentaires sur le présent Plan d'action	17

Vers un avenir plus inclusif



Pour une cinquième année consécutive, la Société québécoise du cannabis (SQDC) est fière de présenter son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2025, conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., c. E-20.1). Aligné sur les orientations gouvernementales, ce Plan d'action témoigne de l'implication et l'engagement constants de la Société à favoriser l'accueil et l'intégration des personnes vivant avec un handicap, et ce dans tous les aspects de ses orientations. Ce Plan a été rédigé selon le *Guide pour l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées*, proposé par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Il me réjouit d'annoncer que sur les 27 mesures planifiées pour réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées dans divers secteurs de la SQDC pour la période 2023-2024, 23 ont été pleinement réalisées. Des quatre mesures restantes, deux étaient encore en cours à la fin de l'année financière et les deux autres ont été repoussées au Plan de 2024-2025.

Ainsi, la Société entre dans ce cinquième Plan d'action avec l'élan de ses succès antérieurs. Bâti sur les fondations des initiatives entreprises en 2023-2024, il intègre également de nouvelles mesures qui approfondiront nos engagements. Il favorise la mise en œuvre d'actions significatives, structurantes et précises qui apportent des impacts considérables aux personnes handicapées, que ce soit dans nos succursales, sur notre plateforme en ligne SQDC.ca, ou au sein de notre siège social.

Je souhaite reconnaître l'engagement et l'effort des équipes qui ont participé à l'élaboration de ce Plan d'action. Au nom de la SQDC, je suis confiante que ce Plan d'action contribuera à créer un environnement plus inclusif et accessible pour tous, et je tiens à assurer aux Québécois et Québécoises notre engagement à le mettre en œuvre avec la plus grande diligence.

Éliane Hamel
Vice-présidente, Responsabilité sociale, protection de la santé et communications

1 Présentation de la SQDC

Contexte

Selon l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., c. E-20.1), les ministères et les organismes publics comptant au moins 50 personnes doivent produire, adopter et rendre public chaque année un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

À cet effet, la SQDC conçoit et met en œuvre son cinquième Plan d'action en vue de répondre toujours plus efficacement aux besoins des personnes handicapées. Dans ce but, le cinquième Plan d'action de la Société décrit les obstacles liés à leur intégration dans son secteur d'activité, les mesures prises au cours de l'année pour se conformer aux exigences de la *Loi* et les diverses mesures envisagées. La période d'application de ce Plan d'action s'échelonne du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activité

Dans le contexte de la légalisation du cannabis au Canada, le gouvernement du Québec adoptait, le 12 juin 2018, la Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la *Loi encadrant le cannabis* et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière). Cette *Loi* constitue la Société québécoise du cannabis (SQDC). La Société québécoise du cannabis est une filiale à part entière de la Société des alcools du Québec (SAQ) et est gérée de façon distincte. Les profits générés par la vente de cannabis sont entièrement remis au gouvernement du Québec et réinvestis, notamment, en prévention et en recherche en matière de cannabis.

La mission de la Société québécoise du cannabis est d'assurer la vente du cannabis conformément à la *Loi encadrant le cannabis* dans une perspective de protection de la santé, afin d'intégrer les consommateurs au marché licite du cannabis et de les y maintenir, sans toutefois favoriser la consommation.

Son mandat est d'abord social. Sa priorité est la santé et la sécurité de sa clientèle. Pour y parvenir, la SQDC s'engage à proposer des produits de qualité aux consommateurs et à leur fournir les renseignements pertinents sur les produits qu'elle vend tout en encourageant les comportements visant à réduire les risques associés à la consommation du cannabis.

Mission

Assurer la vente du cannabis conformément à la *Loi encadrant le cannabis* dans une perspective de protection de la santé afin d'intégrer les consommateurs au marché licite et de les y maintenir, et ce, sans favoriser la consommation.

Le réseau de la SQDC est, au moment de la publication, constitué de 99 succursales réparties sur tout le territoire de la province et son siège social est situé à Montréal. Le déploiement des succursales SQDC se fait en partenariat avec le milieu, autant dans le choix des municipalités que des zones ciblées, dans une perspective d'acceptabilité sociale et dans le respect de la législation en vigueur.

Dans son Plan stratégique 2024-2026, la SQDC s'est dotée d'une nouvelle vision, soit celle d'*Être la destination de confiance pour le cannabis*. La Société réaffirme ainsi le rôle central de sa mission afin de poursuivre la captation du marché illégal. Elle prend en considération tant sa clientèle que les autres personnes consommatrices de cannabis dans le développement de ses activités, afin de les intégrer au marché légal. Elle informe la population pour renforcer sa confiance à l'égard de la Société et elle mise sur ses équipes afin qu'elles contribuent de manière optimale à l'accomplissement de sa mission.

Chaque jour, ce sont plus de 1 200 employés et employées qui œuvrent à l'accomplissement de cette mission en incarnant les valeurs de la SQDC, qui sont : simplicité, dépassement, responsabilité et proximité. Ces valeurs illustrent parfaitement la volonté de la Société d'offrir un service de qualité et accessible à tous les Québécois et toutes les Québécoises et d'intégrer les personnes handicapées à ses activités.

La SQDC s'engage à déployer et maintenir les efforts nécessaires pour réduire et aplanir les obstacles à l'intégration des personnes handicapées au sein de ses différentes activités.

Nouvelle vision

Être votre destination de confiance pour le cannabis

98 succursales
réparties sur tout le territoire de la province

1 200
employés et employées

② Groupe de personnes responsables du Plan d'action

Le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du présent Plan d'action a été confié à un groupe de travail constitué de →

Éliane Hamel

Vice-présidente, Responsabilité sociale, protection de la santé et communication, qui, dans le cadre de ce projet, agit à titre de coordonnatrice des services aux personnes handicapées.

Keven Rousseau

Conseiller en responsabilité sociale, Vice-présidence, Responsabilité sociale, protection de la santé et communication, qui agit à titre de responsable du Plan d'action.

Ainsi que des membres suivants →

Richard-Pierre Caron

Conseiller aux communication corporatives, Vice-présidence, Responsabilité sociale, protection de la santé et communication

Yannick Poulin

Spécialiste en stratégie numérique, Vice-présidence, Expérience client

Véronique Tousignant

Conseillère principale en acquisition de biens et services, Vice-présidence, Finances

Daniel Olivier-Cividino

Architecte et chargé de projet immobilier, Direction de l'immobilier

Justin Mercier

Conseiller efficacité opérationnelle, Vice-présidence, Expérience client

Benoit Tanguay

Directeur de succursale, Vice-présidence, Expérience client

Charles-Étienne Meloche

Partenaire, Acquisition et Rétention des talents – Diversité et Inclusion, Vice-présidence, Personnes et culture

Julian Armengaud

Directeur satellite, Vice-présidence, Expérience client

Bobby Roy

Directeur de succursale, Vice-présidence, Expérience client

Le groupe s'est vu confier les responsabilités suivantes →

Les coordonnées du responsable de ce Plan sont offertes au point 7 du présent document, soit **Questions ou commentaires sur le présent Plan d'action**.



Cerner les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans chacun des secteurs d'activité de la SQDC



Planifier les mesures nécessaires pour les réduire



S'assurer de leur réalisation selon le calendrier établi



Produire le bilan des réalisations à ce jour

③ Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants

Puisque l'objectif du présent Plan d'action est la **réduction des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées**, plusieurs employés et employées de la SQDC sensibles à différentes problématiques en lien avec des handicaps, dont l'un vit avec une personne à mobilité réduite, font partie du groupe de travail.

Dans une perspective d'amélioration continue et d'obtention d'une rétroaction sur le Plan d'action de la SQDC, des organismes spécialisés dans l'intégration des personnes handicapées ont été consultés dans l'élaboration de cette itération.

Dans la rubrique faisant état des obstacles cernés et des mesures retenues pour les aplanir, nous présenterons les autres avenues d'amélioration envisagées, dont principalement la consultation de personnes handicapées et de leurs représentants.

④ Obstacles cernés et mesures planifiées pour l'année 2024-2025

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Département responsable	Échéance
Méconnaissance des réalités vécues par les personnes en situation de handicap de la part des équipes de la SQDC	Sensibiliser le personnel de la SQDC à la réalité des personnes handicapées	Diffuser un article afin de souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées 2024	Diffusion sur la plateforme de communication interne	Communications	07-juin-24
		Annoncer la publication du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2025	Diffusion sur LinkedIn et sur la plateforme de communication interne	Communications	31-août-24
		Diffuser un article afin de souligner la Journée internationale des personnes handicapées 2024	Diffusion sur LinkedIn et sur la plateforme de communication interne	Communications	03-déc-24
	Acquérir une meilleure connaissance des situations vécues par la clientèle	Demander au Centre de relation clientèle de porter une attention particulière aux commentaires des personnes handicapées	Traitement de l'ensemble des plaintes reçues	Responsabilité sociale d'entreprise	En continu sur un an
		Assurer le suivi de l'outil de recueil des commentaires en succursale pour les clients ayant des incapacités	Traitement de l'ensemble des commentaires reçus	Responsabilité sociale d'entreprise	31-mars-25
	Développer des contacts avec des personnes handicapées ou leurs représentants	Participation du comité à une activité préparée par un organisme œuvrant auprès des personnes handicapées	Responsabilité sociale d'entreprise	31-mars-25	
Accessibilité aux succursales	Sensibiliser les intervenants, intervenantes et les parties prenantes à la réalité des personnes en situation de handicap	Rappeler la réalité des personnes en situation de handicap en amont de tous les projets d'aménagement envisagés	Communication faite lors de chacun des projets	Immobilier	En continu sur un an
		Vérifier les conditions existantes déjà déployées au sein du réseau des succursales	Analyser les problématiques cernées et apporter les améliorations requises, le cas échéant	Améliorations apportées lorsque nécessaire	Immobilier
Méconnaissance des mesures d'urgence en lien avec les personnes handicapées	S'assurer que nous sommes en mesure de répondre aux besoins des personnes handicapées au siège social et dans les succursales en cas d'urgence	Analyser les besoins en matière d'évacuation en cas d'urgence au siège social pour pouvoir déterminer les bonnes mesures à mettre en place	Mise à jour du document réalisée	Responsabilité sociale d'entreprise	31-mars-25
		Ajouter dans le document <i>Consignes en cas d'urgence en succursale</i> un élément en lien avec la prise en charge des personnes handicapées	Mise à jour du document réalisée	Opérations	31-août-25
Accessibilité aux outils développés dans le cadre du programme Omnicanal	Faciliter l'expérience omnicanal en succursale pour les personnes avec incapacité(s)	Développer les outils numériques en ayant en tête les incapacités visuelles et auditives	Mise en place d'une recommandation dans un outil numérique	Commerce électronique	31-mars-25
		Faciliter le service de livraison express pour les personnes à mobilité réduite	Rappel annuel des procédures de livraison à nos partenaires	Communication envoyée à nos partenaires	Commerce électronique
Accessibilité au site transactionnel SQDC.ca	Optimiser l'accessibilité du site transactionnel de la SQDC	Faire une revue de l'accessibilité du site avec une firme externe	Présentation des résultats aux membres du comité	Commerce électronique	31-mars-25
		Réfléchir à l'ajout d'une section dédiée aux personnes handicapées regroupant toute l'information pertinente	Présentation de la réflexion aux membres du comité	Commerce électronique	En continu sur un an
Accessibilité au siège social	Vérifier les conditions existantes déjà déployées	Analyser les problématiques cernées et apporter les améliorations requises, le cas échéant	Améliorations apportées lorsque nécessaire	Immobilier	En continu sur un an
Connaissance insuffisante des mesures favorisant l'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi	Favoriser l'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi	Offrir un accompagnement aux gestionnaires lors du processus d'embauche d'une personne handicapée	Accompagnement apporté	Personnes et culture	En continu sur un an
Méconnaissance de la clientèle des mesures d'accessibilité disponible en succursale	Mettre en place les mesures pour assurer que toutes les informations pertinentes soient disponibles sur le SQDC.ca	Ajouter l'information quant au niveau d'accessibilité des succursales ainsi que la disponibilité d'espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées	Information ajoutée	Commerce électronique	31-mars-25
Manque de soutien aux requérants en matière d'approvisionnement	Soutenir les requérants des divers secteurs de la SQDC dans le processus d'approvisionnement pour l'application de l'article 61.3 de la Loi	Porter une attention particulière à l'accessibilité pour les personnes handicapées	Intégration de clauses en lien avec l'accessibilité	Finances	31-mars-25
Manque d'accessibilité aux personnes handicapées des documents produits et diffusés par l'organisation	Faciliter l'expérience client et le transfert d'information pour les personnes handicapées, particulièrement en relation avec la consommation responsable	Réfléchir aux possibilités quant à l'adaptation des documents officiels pour inclure différents formats selon les limitations	Présentation de la réflexion aux membres du comité	Responsabilité sociale d'entreprise	31-mars-25
Outils inadéquats pour recenser les incapacités des employés	Ajuster le formulaire relatif à l'embauche	Mise à jour du formulaire relatif à l'embauche	Mise à jour du document réalisée	Personnes et culture	31-mars-25
Accessibilité aux événements corporatifs	Assurer que les événements corporatifs soient accessibles à tous les employés de la SQDC	Réfléchir au développement d'une politique d'entreprise sur les événements écoresponsables en y incluant des directives concernant l'accessibilité et plus généralement les pratiques sociales	Recension des politiques existantes semblables et analyse des résultats. Présentation de la réflexion aux membres du comité	Responsabilité sociale d'entreprise	31-mars-25

5 Bilan des mesures réalisées en 2023-2024

5.1

Méconnaissance des réalités vécues par les personnes en situation de handicap de la part des équipes de la SQDC

Objectif

Sensibiliser le personnel de la SQDC à la réalité des personnes handicapées

Mesure	État de réalisation
Diffuser un article afin de souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées 2023	Article publié sur notre intranet sur les petits gestes faciles à poser pour démontrer notre soutien et pour rendre nos milieux plus inclusifs.  Réalisée
Annoncer la publication du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024	Article publié sur notre intranet et lien vers le Plan partagé aux employés.  Réalisée
Diffuser un article afin de souligner la Journée internationale des personnes handicapées 2023	Article publié sur notre intranet sur les différents types d'handicap.  Réalisée
Diffuser une entrevue d'une équipe en succursale sur le thème de l'accompagnement de clients aux prises avec une situation de handicap	Article publié sur notre intranet concernant les bonnes pratiques pour accueillir une personne à mobilité réduite en succursale. Nous avons consulté la femme d'un employé afin d'avoir la perspective d'une personne handicapée.  Réalisée

Objectif

Acquérir une meilleure connaissance des situations vécues par la clientèle

Mesure	État de réalisation
Demander au Centre de relation clientèle de porter une attention particulière aux commentaires des personnes handicapées	Une seule plainte répertoriée concernant un stationnement non réglementaire. La plainte a été acheminée à l'équipe des opérations pour évaluation qui a ensuite fait une demande au bailleur pour corriger la situation.  Réalisée
Développer un outil de recueil des commentaires en succursale pour les clients et clientes ayant des incapacités	Outil développé et rendu disponible en succursale afin d'efficacement répertorier les commentaires en vue d'appliquer les ajustements nécessaires qui en découleraient.  Réalisée

5.2

Accessibilité aux succursales

Objectif

Faciliter l'expérience client pour les personnes avec incapacité(s) en implantant une signalétique adaptée

Mesure	État de réalisation
Ajouter une signalétique sur les portes d'entrée des nouvelles succursales afin d'indiquer le sens d'ouverture	Signalétique installée.  Réalisée
Ajouter sur le comptoir du gardien de sécurité une signalétique indiquant : « Veuillez sortir une pièce d'identité »	Signalétique installée.  Réalisée
Réfléchir à la mise à jour du document de formation pour les équipes de sécurité et les employés et employées en succursale afin d'intégrer les notions liées aux cartes d'identité sans photo ou sans signature	La réflexion a été complétée, mais les nouvelles procédures de cartage ne permettent pas l'implantation de cette mesure.  Réalisée

Objectif

Mettre en place des moyens pour mieux accueillir les personnes âgées ou autres qui ont du mal à attendre debout en ligne et se fatiguent vite

Mesure	État de réalisation
Poursuivre les recherches et réfléchir aux méthodes de réalisation de la solution retenue	Réflexion générale poursuivie sur les solutions pour réduire les files d'attente. La SQDC n'a pas reçu de demande à cet effet dans la dernière année, ce qui porte à croire que le besoin n'est pas généralisé dans nos succursales, entre autres grâce à la réduction du temps passé dans les files d'attente à la suite de l'amélioration de la circulation en succursale.  Réalisée
Recueillir les commentaires de la clientèle en ce qui a trait au projet pilote de mobilier fixe	Le sondage a été effectué. Le sondage a été partagé en succursale par le biais de l'équipe, mais la SQDC n'a eu aucun répondant.  Réalisée

Objectif

Sensibiliser les intervenants et les parties prenantes à la réalité des personnes en situation de handicap

Mesure	État de réalisation
Rappeler la réalité des personnes en situation de handicap en amont de tous les projets d'aménagement envisagés	Une formation sur l'accès universel a été suivie par l'équipe d'aménagement afin d'intégrer les notions applicables aux projets.  Réalisée

Objectif

Vérifier les conditions existantes au sein du réseau des succursales déjà déployées

Mesure	État de réalisation
Analyser les problématiques cernées et apporter les améliorations requises, le cas échéant	Une analyse des succursales existantes est faite en continue. Deux rapports de conformité ont été complétés. Une succursale a été désignée comme non conforme. Le bailleur a été avisé et devra effectuer les travaux.  En cours

Bilan des mesures réalisées en 2023-2024

5.3

Méconnaissance des mesures d'urgence en lien avec les personnes handicapées

Objectif

S'assurer que nous sommes en mesure de répondre aux besoins des personnes handicapées au siège social et dans les succursales en cas d'urgence

Mesure	État de réalisation
Analyser les besoins en matière d'évacuation en cas d'urgence pour pouvoir déterminer les bonnes mesures à mettre en place	Analyse complétée.  Réalisée
Ajouter dans le document de Consignes en cas d'urgence en succursale un élément en lien avec la prise en charge des personnes handicapées	La décision d'ajouter une mention aux <i>Consignes pour assurer la prise en charge des personnes handicapées</i> a été prise. L'équipe de la sécurité est avisée du changement à venir. La modification au document sera apportée dans la prochaine année financière.  En cours

5.4

Accessibilité aux outils développés dans le cadre du programme Omnicanal

Objectif

Faciliter l'expérience omnicanal en succursale pour les personnes avec incapacité(s)

Mesure	État de réalisation
Collecter les commentaires des utilisateurs et utilisatrices sur les outils d'aide au magasinage en succursale	Travail effectué en continu au cours de l'année.  Réalisée

Objectif

Faciliter le service de livraison express pour les personnes à mobilité réduite

Mesure	État de réalisation
Poursuivre la communication de la procédure de livraison au domicile pour la clientèle en situation de handicap	Un rappel de la procédure a été envoyé aux partenaires de livraison.  Réalisée
Améliorer en continu le contenu de la procédure en fonction des commentaires de la clientèle concernée	Travail effectué en continu au cours de l'année.  Réalisée

Objectif

Faciliter le service de livraison à partir des succursales concernées pour les personnes à mobilité réduite

Mesure	État de réalisation
Poursuivre la communication de la procédure de livraison au domicile pour la clientèle en situation de handicap	Un rappel de la procédure a été envoyé aux partenaires de livraison.  Réalisée
Améliorer en continu le contenu de la procédure en fonction des commentaires de la clientèle concernée	Travail effectué en continu au cours de l'année.  Réalisée

Bilan des mesures réalisées en 2023-2024

5.5

Accessibilité au site transactionnel SQDC.ca

Objectif

Optimiser l'accessibilité du site transactionnel de la SQDC

Mesure	État de réalisation
Appliquer les corrections et les améliorations nécessaires	Travail effectué en continu au cours de l'année. Des tests d'accessibilité plus poussés sont effectués aux deux ans pour améliorer davantage le site transactionnel.  Réalisée

Objectif

Accroître l'accessibilité au service de clavardage

Mesure	État de réalisation
Sensibiliser les employés et employées du réseau de succursales à l'utilisation du service de clavardage par la clientèle	Une présentation à cet effet a été faite lors de l'événement de mi-année de l'organisation.  Réalisée

Bilan des mesures réalisées en 2023-2024

5.6

Manque de soutien aux requérants en matière d'approvisionnement

Objectif

Soutenir les requérants et requérantes des divers secteurs de la SQDC dans le processus d'approvisionnement pour l'application de l'article 61.3 de la Loi

Mesure	État de réalisation
Porter une attention particulière à l'accessibilité pour les personnes handicapées	Travail effectué en continu au cours de l'année.  Réalisée

Bilan des mesures réalisées en 2023-2024

5.7

Manque de renseignements disponibles quant à l'accès à l'égalité de l'emploi

Objectif

Recenser les incapacités des employés et employées

Mesure	État de réalisation
S'assurer de la mise à jour du dossier employé en cas d'incapacité acquise en cours de carrière	Mise à jour complétée.  Réalisée
Analyser le formulaire relatif à l'embauche en vue d'y repérer des pistes d'amélioration	Analyse complétée. Le formulaire est jugé inadéquat et nos équipes concernées travaillent sur sa mise à jour.  Réalisée
Examiner les réponses au formulaire relatif à l'embauche	L'examen n'a pas été fait en raison de l'analyse du formulaire. Une mise à jour est à compléter avant de faire l'examen des réponses.  Reportée en 2024

Bilan des mesures réalisées en 2023-2024

5.8

Connaissance insuffisante des mesures favorisant l'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi

Objectif

Favoriser l'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi

Mesure	État de réalisation
Offrir un accompagnement aux gestionnaires lors du processus d'embauche d'une personne handicapée	Non réalisée.  Reportée en 2024

Mesures additionnelles non prévues, mais réalisées en 2023 – 2024

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	État de la situation au 31 mars 2024
Manque de consultation auprès des personnes handicapées et leurs représentants	Adapter le Plan d'action en fonction des réalités et préoccupations actuelles des organismes et de leurs membres	Rencontrer l'AQRIPH afin d'obtenir de la rétroaction sur les initiatives et le Plan	Rencontre tenue avec l'AQRIPH	 Réalisée

⑥ Reddition de comptes

Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées

Pour l'exercice financier 2023-2024, une plainte par une personne handicapée a été enregistrée. Elle a été partagée aux équipes concernées et des correctifs ont été apportés. De plus, aucune demande de mesure d'accommodement ne nous a été formulée afin de permettre à des personnes handicapées d'avoir accès à nos documents et services pour la même période.

Accessibilité au site transactionnel SQDC.ca

Depuis le lancement en octobre 2018 de son site transactionnel SQDC.ca, la Société québécoise du cannabis se donne comme mandat de présenter des contenus et des fonctionnalités conformes aux normes du Standard sur l'accessibilité d'un site Web (Standard SGQRI 008-01) adoptées par le Conseil du trésor du gouvernement du Québec et elle demeure active en ce sens.

Une liste complète des éléments mis en place peut être consultée à l'adresse suivant :



<https://www.sqdc.ca/fr-CA/a-propos/acces-a-l-information/accessibilite>

⑦ Questions ou commentaires sur le présent Plan d'action



Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions concernant le présent Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2025 ou aux services offerts aux personnes handicapées peuvent être adressés au responsable de ce Plan d'action en utilisant les coordonnées suivantes :

Keven Rousseau, M. Env.
Conseiller en responsabilité sociale
Société québécoise du cannabis

514 379-5000, poste 1140
keven.rousseau@sqdc.ca

**Bâtir
une industrie
responsable**

